

**Département
Des ARDENNES**

=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 22.04.2025
Convocation faite
Le 01.04.2025**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 14 avril 2025

**Délibération
N°2025-04-100**

**Comité Local École
Entreprise (CLEE) :
participation financière au
dispositif**

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi quatorze avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI, M^{me} Mireille LARCHER (représentante de M. Pascal GILLAU), M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point 2025-04-085), M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Teddy BISKUPSKI (représentant de M. Bernard DEFORGE), M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET (à partir du point 2025-04-050), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Philippe RAVIDAT), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Fabien PRIGNON), M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAU (représenté par M^{me} Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M^{me} Magali CAPLET), M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (à partir du point 2025-04-086, pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE (représenté par M. Teddy BISKUPSKI), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M^{me} Dominique FLORES), M. Sébastien PAULET (jusqu'au point 2025-04-049), M^{mes} Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Pour rappel, le dispositif du Comité Local École Entreprise est un lieu d'échanges entre les entreprises et les écoles, dédié aux collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et lycéens (Givet, Fumay et Revin). Ce dispositif a été mis en place par l'Éducation Nationale,

Il est piloté par le lycée Jean Moulin, en partenariat avec les services de l'État, notre Communauté, la Communauté de communes Vallées et plateau d'Ardenne ainsi que les entreprises volontaires,

Considérant les actions menées par le CLEE centrées sur la découverte des métiers et notamment ceux de l'industrie notamment l'envoi de collégiens à Chooz Time ou dans les entreprises locales lors de la semaine de l'industrie,

Considérant que la participation de la Communauté pour 2025 porterait sur Chooz Time et la semaine de l'Industrie pour un coût plafonné à 5 000 € dans le budget,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances réunie le 14 avril 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la participation financière de la Communauté d'un montant de 5 000 € au dispositif Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) de la Vallée de la Meuse,

* **décide** que les fonds seront débloqués sur présentation des factures.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

